

COMPÉTENCE OPTIONNELLE Conseil en Énergie Partagé (CEP) (article 6.8)		Communes rurales et urbaines	
		Forfait annuel d'adhésion : pas de cotisation	
Missions		Participation du SICECO (ou autres)	Participation des communes
Pré-diagnostic énergétiques du patrimoine bâti		<b>SICECO :</b>  <b>65 % du HT</b>  <b>+ 50 % de la TVA</b>	<b>35 % du HT</b>  <b>+ 50 % de la TVA</b>
Logiciel suivi énergétique		Saisie des factures énergie Accès au logiciel	<b>100 € de forfait la 1<sup>ère</sup> année</b>
Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)	Gestion du dépôt	Dépôt des dossiers réalisés par le SICECO <b>100 %</b> des frais de dépôt	<b>0 %</b>
	Bénéfice vente	<b>0 %</b>	<b>100 %</b>
Contrat de maintenance		Conseil, élaboration et suivi <b>100 %</b> du TTC de l'AMO <sup>(1)</sup> à titre expérimental <b>0 %</b> du contrat	<b>0 %</b> du TTC de l'AMO <sup>(1)</sup> à titre expérimental  <b>100 %</b> du TTC du contrat

(1) AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

<b>COMPETENCE OPTIONNELLE</b> <b>Energies Renouvelables (article 6.9)</b>		Communes rurales et urbaines	
		Forfait annuel d'adhésion : pas de cotisation	
<b>Missions</b>		Participation du SICECO (ou autres)	Participation des communes
Chauffage bois Photovoltaïque raccordé au réseau Méthanisation Hydroélectricité Éolien	Analyse d'opportunité	Réalisée par le SICECO (ou ONF pour les chaufferies bois)	<b>Gratuit</b>
	Étude de Faisabilité	<b>ADEME + RÉGION :</b> <b>au cas par cas</b> (jusqu'à <b>70 %</b> du HT)  <b>SICECO Photovoltaïque toiture :</b> <b>50 %</b> du solde HT hors subventions <b>50 %</b> de la TVA	<b>Photovoltaïque toiture :</b> <b>50 %</b> du solde HT hors subventions <b>50 %</b> de la TVA
		<b>SICECO Autres EnR :</b> Solde HT hors subventions <b>100 %</b> de la TVA	<b>EnR sauf photovoltaïque toiture :</b> <b>0 %</b> du HT <b>0 %</b> de la TVA
Accompagnement pour la réalisation des travaux	Accompagnement gratuit <b>100 %</b> du TTC travaux		
<b>COMPETENCE OPTIONNELLE</b> <b>Distribution Publique de chaleur (article 6.3)</b>		Communes rurales et urbaines	
		Forfait annuel d'adhésion : pas de cotisation	
<b>Missions</b>		Participation du SICECO (ou autres)	Participation des communes
Maîtrise d'Ouvrage de la construction de la chaufferie et du réseau de chaleur  Entretien, maintenance des équipements		<b>100 %</b> du TTC travaux et contrat	Achat de la chaleur vendue par le SICECO (Création d'un SPIC par chaufferie)